

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 31 janvier 2023
Date de l'affichage : 31 janvier 2023
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 42 + 3 supplés + 8 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 53

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE AU SEIN DE DIFFERENTS ORGANISMES
--

Numéro de la Délibération : 080223-DC-5

L'an deux mille vingt-trois, le huit février, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Viviane AKAKPOVI, Josiane VANDRIESSCHE, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Isabelle VILAREM, Doriane FRAYER, Maud MATHONAT, Caroline MARTIN, Thérèse-Marie DESCATOIRE (démissionnaire), Annie BLANQUET, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Nicole ROBERT.

MM. Francis CHABLE, Rafaël DA SILVA, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Charles-Antoine de NOAILLES, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Patrick VONTHRON, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont supplés :

- M. Francis CHABLE par Mme Valérie JUGAN-GORGE.
- M. Pascal POULET par M. Jean-François DREUX.
- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.

Dont représentés :

- Mme Isabelle VILAREM par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Doriane FRAYER par M. David LAZARUS.
- M. Rafaël DA SILVA par M. Olivier DOUCHET.
- Mme Maud MATHONAT par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Caroline MARTIN par M. Alain GUERINET.
- M. Alain DUCLERCQ par Mme Marie-Thérèse LECERVOISIER.
- Mme Véronique PAUL par M. Marc VIRION.
- Mme Françoise TESTART par M. Pierre DESLIENS.

Secrétaire de séance : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de NEUILLY EN THELLE.

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
THELLOISE AU SEIN DE DIFFERENTS ORGANISMES**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Les délibérations n° 280720-DC-III.2 du 28 juillet 2020, n° 151020-DC-I.1 du 15 octobre 2020 et n° 020222-DC-6 du 2 février 2022 relatives à la représentation de la Communauté de communes Thelloise au sein de divers organismes ;
- Le courrier préfectoral en date 8 novembre 2022 acceptant la démission de Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE de ses fonctions de maire et conseillère municipale de la commune de Dieudonne, et par voie de conséquence de son mandat de conseillère communautaire et Vice-Présidente de la Communauté de communes Thelloise ;

Considérant :

- La nécessité de désigner de nouveaux représentants de la Communauté de communes Thelloise au sein d'organismes extérieurs ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

➤ **DESIGNE** les représentants suivants au sein des 4 organismes comme suit :

	<i>Conseiller titulaire</i>	<i>Conseiller suppléant</i>
Mission Locale du Sud-Ouest de l'Oise	Caroline BILL	
Mission Locale du Clermontois du Liancourtois et de la Vallée du Thérain	Caroline BILL	
Mission Locale de la Vallée de l'Oise	Caroline BILL	
Etablissement Public Foncier Local des Territoires Oise et Aisne		Marie-France SERRA

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la transmission de ces informations aux représentants des organismes concernés.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20230208-080223-DC-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2023

Affichage : 10/02/2023